

MODALITES POUR LES ACTIVITES

Le rendez-vous pour les activités est soit au gymnase municipal (G.M) à côté de la piscine, soit au terrain de tennis municipal (T.M) ou à la maison des associations (MDA).

Le Nombre d'activités est fixé à 4 par enfant et par semaine. Il est possible de participer à plus de 4 activités par semaine en cas de places disponibles, dans ce cas indiquer un ordre de priorité des activités par semaine (les 5ème, 6ème, 7ème, ... activités souhaitées seront inscrites sur liste d'attente dans un premier temps). Les enfants inscrits sur liste d'attente seront contactés ultérieurement en cas de place disponible ou de désistement. Une liste des places disponibles pour chaque activité est affichée tous les jours sur la porte d'entrée du gymnase. Il est impératif que l'enfant possède une tenue et des chaussures, de sport, adaptées à la pratique des activités sportives proposées.

RÈGLEMENT

En cas d'absence de l'inscrit à une activité, merci de prévenir le plus tôt possible au 06 73 15 99 72. Dans le cas où un enfant serait absent plus d'une fois, sans avoir été excusé par ses parents, celui-ci serait automatiquement mis sur liste d'attente, pour les activités et vacances suivantes. Des activités peuvent être annulées si le nombre d'inscrits est insuffisant. Aucune inscription ne sera validée si tous les documents ne sont pas fournis et remplis correctement.



DATES ET HORAIRES D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à la mairie de Goderville à partir du samedi 08 octobre 2016 de 10h à 12h. Ensuite inscriptions tous les mardis de 9h à 11h30 et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 15h à la mairie de Goderville. Tous les jours pendant les vacances scolaires de 9h à 17h.

DOSSIER D'INSCRIPTIONS

L'adhésion à la carte pass sports jeunes (voir modalités au dos de cette feuille) est indispensable pour participer aux activités proposées.

Les familles possédant la carte pass sports jeunes (si la carte a expiré, refaire un dossier d'adhésion) peuvent déposer à la mairie (boîte aux lettres, accueil de la mairie) la fiche d'inscription aux activités (à l'intérieur) en indiquant leurs coordonnées et les activités que l'enfant souhaite pratiquer, sur le volet réservé aux familles. Ils récupéreront ensuite (une semaine après le dépôt de la fiche) à la mairie le 2ème volet de cette fiche (la partie réservée à la mairie) avec les activités validées.

Pour un gain de temps pour tous, merci de remplir les fiches avant toute inscription.

Mairie de Goderville

Place célestin Bellet - 76610 Goderville

Tél: 02.35.10.40.70 - Fax: 02.35.10.40.71

E-mail: commune.goderville@wanadoo.fr

Goderville

Animations sportives



DU 20 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2016

6/20 ANS

Inscriptions à la mairie de Goderville à partir du samedi 08 octobre 2016 de 10h à 12h avec cette fiche (voir modalités au dos).

